

tion de la Cathédrale St. Louis par Don Andres de Almonaster et achevée en 1786.

C'est à cette même époque que les Etats-Unis envoyèrent un com-
sol aux Etats-Unis, il s'appelait Daniel Clarke.

En 1800, un traité fut conclu à St Ildefose, en vertu duquel le Roi d'Espagne rétrocessait à la France toute son ancienne colonie, ce fut le 21 mars 1801 que s'effa-
ça la rétrocession.

Mais comme la République Fran-
çaise était alors en guerre avec l'Angleterre, le traité de St Ilde-
fose fut secret.

Il y avait à craindre, en effet, que l'Angleterre ne profitât de cette
guerre pour s'emparer des Etats-
Unis, grâce à la puissance irrési-
stible de sa flotte.

Ce fut Livingston qui, avec Mon-
roe, fut chargé de négocier le traité
de cession de la Floride et de la
Montagne Orléans. Tous les deux
furent envoyés en France dans ce
but.

Livingston fut de fréquentes en-
tretiens avec les autorités françai-
ses. Les négociations très serrées
longtemps. Ce fut seulement le 27
février 1803 qu'il fit des proposi-
tions à Bonaparte et demanda avec
insistance la cession de la Louisiane
aux Etats-Unis.

Livingston dit à Talleyrand que
les Etats-Unis donneraient à la
France 20 millions de francs. Bon-
aparte voulut 60 millions de francs
pour la cession de toute la pro-
vince.

Mais comme il y avait des réclama-
tions Marbe Marbuis en daus-
sant 100 pour régler l'affaire.

Le corps était très pressé d'être
à cause des Anglais.

Le traité fut signé le 30
avril 1803. 5 millions étaient
effectifs aux réclamations.

Bonaparte nomma Laussat pour
prendre possession de la province.

Il y eut des protestations contre
cette vente. On allégeait que la
France n'était engagée à ne pas
quitter la province.

En octobre, le Congrès s'assem-
bla.

Dans son message, le Président
mentionna de l'achat. L'affa-

re fut fait avec des voix et fut approu-
vé par un vote de 20 contre 7.

Le même mois il fut voté un bill

qui autorisait le Président à prendre
possession des territoires cé-
dés.

Le vote final donna le résultat
suivant:

13 voix contre 7.

Le 27 décembre, MM. Williamson et

Chambonneau, commissaires des

Etats-Unis, arrivèrent avec deux

compagnons. Ils s'arrêtèrent à 2

milliers de la Cité de la Nouvelle-Orléans.

Ils avertirent les officiers de

leur arrivée; ils demandèrent et

tout était prêt. Sur répondeur affir-
mative, ils pénétrèrent dans la Cité

et dans la ville leur firent livr-
er les et drapés des Etats-Unis.

Ainsi fut faite la remise
de l'Espagne sur le territoire de la

Louisiane.

En mars 1804 la Louisiane fut
convertie en territoire.

En vertu d'une proclamation, le

gouvernement organisa avec un

gouverneur une législature et des

juges des cours supérieures et raf-
férées.

En 1801 la première consti-
tution fut élue et adoptée une consti-
tution modeste.

LA

Nouvelle-Orléans

DE SA FONDATION

-A-

L'ANNÉE 1903.

Bien le changea, le siège du

gouvernement, de Boloix, où il

est à l'heure actuelle à la Mobile, et

plus tard sur les rivages du Mississipi, où s'élève aujourd'hui

la Nouvelle-Orléans, la Mé-
tropole du Sud. Bienville et ses

établis de la Toute et Paquet

travaillent le plan de la ville mes-
me tout au bout six années de 1708

chaque année, coupés par douze

années de montées et périodes de

septembre et hiver.

Les premières maisons qui s'é-
tendent le long de la rivière

sont construites l'église St-Louis,

aujourd'hui la Cathédrale, la

convent des Ursulines, la

Prison et le Gouvernement, les casernes

qui sont à l'heure actuelle

la maison de résidence du

Gouvernement, le Gouvernement,

le Couvent des Ursulines,

la Nouvelle-Orléans

comptait cent cabanes, d'un vaste

espace, de deux ou trois mètres

de hauteur et une arche à l'entrée

qui servait de passage. Deux ans

plus tard, l'actuel don au Roi

de France, le Jésuite de

la Nouvelle-Orléans, dans

la partie de la ville, connue

aujourd'hui sous le nom de Faubourg St-Martin. En 1827, les

jeunes furent versée la Nouvelle-Orléans des religieuses de l'Ordre des Ursulines, et leur confièrent

la direction d'un hôpital et d'une

maison d'éducation pour jeunes

filles. Ces religieuses demeurèrent

tout au long de la longue des rues

L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS-VENDREDI, 18 DECEMBRE 1903

Chartres et Bienville, et plus tard elles firent ériger un couvent au coin des rues Chartres et Ursulines, qu'elles habiteront jusqu'en 1824, époque à laquelle elles allèrent démeurer là où elles sont actuellement, à l'extrémité inférieure de la ville sur le fleuve.

La colonie vécut en but à de nombreuses infirmités: la famine des inondations, des tempêtes, la guerre avec les Aborigènes, jusqu'en 1762 alors que la France ceda la province de la Louisiane à l'Espagne, ce qui provoqua une révolte que l'Espagne fut à réprimer par la force. Le comte O'Reilly resta maître de la place, et exigea une vengeance sommaire sur six des chefs des insurgés.

Il paraît intéressant de connaître les noms de quelques propriétaires fonciers de la Nouvelle-Orléans en 1728:

Bienville, Dubreuil, Bonnaud, La Fougère, Delery, Moutoué, Dreux, Beauvois, Chauvin, Duval, Dupuy, St-Martin, Villere, Pelle, Trudaine, Portier, De Blou, De Morand, Boul, Nancar, L'Huillier, Sarrazin, Vire, Lecointe, Poupart, Roger, Deslattes, Michel Ozanne, Rived, Trepagnier, Van Carrière, De Lissus, Caron, Pascal, Le Normand, Langlois, St-Jean, Nalot, Robert, Dalcourt, Carpentras, Laurent, De la Brettonne, Grandjean, Lapierre, Moreau, De Livaudais, Schmid, Bonpart, St-Alexandre, Lavigne, Doreiller, Laroc, Prevost, Ménard, Lafontaine, Sautier, Roucheck, Bernard, Forestier, Soulier, Dizier, Martin, Lemire, Dupuy, Louise, Mason, Bellevue, Lacoste, Raymond, Petit, Paul Dauphin, Mésnier, Gracie, Lefèvre, Saunier, Leduc, Guillet, de Montreuil, Randon, Bassat, Dupré, Bonnet, Bally, Dubuisson, Mermant, Loutier, Fontaine, Furet, Barre, Vincent, St-Laurent, Courtois.

En 1732 la population de la Nouvelle-Orléans était d'environ 1000 personnes, dont 500 étaient des esclaves. Le 27 février 1803 qu'il fit des propositions à Bonaparte et demanda avec insistance la cession de la Louisiane aux Etats-Unis.

Livingston dit à Talleyrand que les Etats-Unis donneraient à la France 20 millions de francs. Bonaparte voulut 60 millions de francs pour la cession de toute la province.

Mais comme il y avait des réclama-
tions Marbe Marbuis en daus-
sant 100 pour régler l'affaire.

Le corps était très pressé d'être
à cause des Anglais.

Le traité fut signé le 30
avril 1803. 5 millions étaient
effectifs aux réclamations.

Bonaparte nomma Laussat pour
prendre possession de la province.

Il y eut des protestations contre
cette vente. On allégeait que la

France n'était engagée à ne pas
quitter la province.

En octobre, le Congrès s'assem-
bla.

Dans son message, le Président
mentionna de l'achat. L'affa-

re fut fait avec des voix et fut approu-
vé par un vote de 20 contre 7.

Le même mois il fut voté un bill

qui autorisait le Président à prendre
possession des territoires cé-
dés.

Le vote final donna le résultat
suivant:

13 voix contre 7.

Le 27 décembre, MM. Williamson et

Chambonneau, commissaires des

Etats-Unis, arrivèrent avec deux

compagnons. Ils s'arrêtèrent à 2

milliers de la Cité de la Nouvelle-Orléans.

Ils avertirent les officiers de

leur arrivée; ils demandèrent et

tout était prêt. Sur répondeur affir-
mative, ils pénétrèrent dans la Cité

et dans la ville leur firent livr-
er les et drapés des Etats-Unis.

Ainsi fut faite la remise
de l'Espagne sur le territoire de la

Louisiane.

En mars 1804 la Louisiane fut
convertie en territoire.

En vertu d'une proclamation, le

gouvernement organisa avec un

gouverneur une législature et des

juges des cours supérieures et raf-
férées.

En 1801 la première consti-
tution fut élue et adoptée une consti-
tution modeste.

LA

Nouvelle-Orléans

DE SA FONDATION

-A-

L'ANNÉE 1903.

Bien le changea, le siège du

gouvernement, de Boloix, où il

est à l'heure actuelle à la Mobile, et

plus tard sur les rivages du Mississipi, où s'élève aujourd'hui

la Nouvelle-Orléans, la Mé-
tropole du Sud. Bienville et ses

établis de la Toute et Paquet

travaillent le plan de la ville mes-
me tout au bout six années de 1708

chaque année, coupés par douze

années de montées et périodes de

septembre et hiver.

Les premières maisons qui s'é-
tendent le long de la rivière

sont construites l'église St-Louis,

aujourd'hui la Cathédrale, la

convent des Ursulines, la

Prison et le Gouvernement, les casernes

qui sont à l'heure actuelle

la maison de résidence du

Gouvernement, le Gouvernement,

le Couvent des Ursulines,

la Nouvelle-Orléans

comptait cent cabanes, d'un vaste

espace, de deux ou trois mètres

de hauteur et une arche à l'entrée

qui servait de passage. Deux ans

plus tard, l'actuel don au Roi

de France, le Jésuite de

la Nouvelle-Orléans, dans

la partie de la ville, connue